

L'Auditorat de l'ABC approuve la fusion de trois gestionnaires de réseau de distribution limbourgeois, à savoir Inter-energa, Inter-aqua et Inter-media

L'Auditorat de l'Autorité belge de la Concurrence (ABC) a approuvé le 7 février 2019 la fusion de trois gestionnaires de réseau de distribution limbourgeois, à savoir Inter-energa, Inter-aqua et Inter-media. Le nom de la nouvelle entité sera 'Fluvius Limburg'.

L'opération de concentration a été notifiée le 21 janvier 2019 et l'application de la procédure simplifiée a été demandée.

La concentration concerne les secteurs de la gestion des réseaux d'énergie (Inter-energa), des réseaux d'assainissement et de distribution d'eau (Inter-aqua) et des réseaux de communication par câble (Inter-media).

Dans sa décision du 7 février 2019, l'ABC constate que les conditions d'application de la procédure simplifiée sont remplies et que la concentration notifiée ne suscite pas d'opposition.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à prendre contact avec :

Véronique Thirion
Auditeur général
Tel: +32 (2) 277 93 53
Courriel: veronique.thirion@bma-abc.be
Site internet : www.concurrence.be

L'Autorité belge de la Concurrence (ABC) est une autorité administrative indépendante qui contribue à la définition et à la mise en œuvre d'une politique de concurrence en Belgique. Concrètement, l'ABC poursuit les pratiques anticoncurrentielles, telles que les cartels et les abus de position dominante, et contrôle les principales opérations de concentration et de fusion. L'ABC coopère avec les autorités de concurrence des États membres de l'Union européenne et la Commission européenne à l'intérieur du réseau européen de la concurrence (REC).